

Les grèves en Angleterre pendant l'année 1896.

Le département du Travail vient de publier dans le dernier numéro de la « Labor Gazette » (Gazette du Travail) la statistique des grèves qui ont éclaté en Angleterre dans le courant de l'année 1896, sous la réserve, cependant, que les chiffres donnés ne sont que des résultats préliminaires.

Le nombre des grèves qui se sont produites en 1896 a été de 1,037, contre 876 en 1895. Les ouvriers qui s'y sont trouvés engagés étaient 199,600, contre 263,757 en 1895; 324,245 en 1894 et 636,386 en 1893. Les industries qui ont fourni aux grèves un contingent plus important étaient les suivantes :

Métallurgie avec 285 grèves et 47,400 ouvriers.

Mines et carrières avec 175 grèves et 69,200 ouvriers.

Industrie textile avec 170 grèves et 34,200 ouvriers.

Bâtiment avec 243 grèves et 33,860 ouvriers.

On voit par ces détails que ce sont les industries qui participent plus largement à l'exportation où les grèves ont été les plus nombreuses et étendues, et quant au bâtiment on doit se rappeler que l'augmentation des grèves s'explique par le mouvement plus considérable et plus intense qui s'est produit parmi les ouvriers de cette industrie à Londres et à Dublin.

Quant à l'issue des grèves, 439, c'est-à-dire 38 0/0 environ ont abouti complètement, 189, c'est-à-dire 25,67 ont eu un succès partiel, tandis que 346, c'est-à-dire 34,4 0/0 ont échoué.

Les résultats plus importants ont été obtenus par les ouvriers du bâtiment : viennent après ceux de la métallurgie et de l'industrie textile, et en dernier lieu les mineurs.

En examinant les données concernant le mouvement gréviste en Angleterre pendant l'année 1896, on constate que les grèves ont plus de chance d'aboutir, lorsque les industries dans lesquelles elles se produisent, se trouvent dans une période de prospérité, les capitalistes étant alors plus faciles à accorder les concessions qu'on leur réclame. Tandis que les pertes, qu'entraînerait la grève, seraient d'autant plus graves, de sorte que l'intérêt lui-même les porte à se montrer plus accommodants vis-à-vis de leurs ouvriers.

Le marché du travail en Angleterre au mois d'avril.

D'après les données fournies par la « Labor Gazette » (la Gazette du Travail), la statistique du marché du travail n'a jamais été en Angleterre aussi satisfaisante qu'au mois

d'avril. Depuis 1894, la moyenne des ouvriers sans travail a été pendant le mois d'avril de 2,3 0/0 contre 3,2 0/0 en avril 1896.

Les conflits entre le capital et le travail, c'est-à-dire les grèves, éclatées pendant le mois d'avril ont été de 68 contre 113 au mois de mars dernier et 84 au mois d'avril 1896. Le nombre des ouvriers engagés dans les nouvelles grèves a été de 7,454 contre 8,752 en avril 1896.

Les nouvelles grèves se portent de la manière suivante : 25 dans le bâtiment, 8 dans les mines, 7 dans la construction des machines et des navires, 14 dans l'industrie textile et 14 dans la confection.

Pendant le mois d'avril, 102 grèves anciennes et nouvelles ont été terminées : 44 ont abouti, 24 échouées et 33 ont formé l'objet d'un compromis.

Dans le courant d'avril, des changements importants ont eu lieu dans les salaires, plus de 53,000 ont été effectués. Cependant, à l'exception de 1,000 ouvriers environ qui ont dû se résigner à une diminution, tous les autres ont vu augmenter la rémunération de leur travail en raison de 2 francs environ par semaine. Cette augmentation était due le plus souvent à l'échelle mobile : 1,600 ouvriers seulement l'ont obtenue par des grèves.

La plupart des grèves ont été provoquées, comme il fallait s'y attendre, par des questions de salaires ; cependant dans 13, les sentiments de solidarité ouvrière ont joué un rôle décisif, ce que nous aimons à constater, car ce sont des symptômes importants pour le mouvement ouvrier en général.

Dans les premiers quatre mois de l'année courante, le nombre des grèves a été de 343 ; les ouvriers y engagés ont été de 81,000 environ, contre 52,000 dans la période correspondante de l'année dernière, ce qui montre que l'augmentation des prix s'accroît à mesure que la situation industrielle s'améliore et devient plus prospère, car, dans ces conditions, les capitalistes, en vue des profits à réaliser, opposent moins de résistance aux réclamations des ouvriers, tandis que le contraire a lieu dans les périodes de crises et de dépressions économiques.

trouvent entre les mains de syndicats capitalistes ou d'associations de membres des syndicats de trusts de se concerter à l'effet de suspendre ou réduire le travail dans leurs établissements ou de renvoyer en vue d'imposer des diminutions de salaires ou d'aggraver les conditions de travail des ouvriers qui y sont employés. Chaque contravention entraînerait la peine de 1 à 6 mois d'emprisonnement et une amende de 500 à 12,500 francs.

Les dispositions de ce projet de loi marqueraient sans doute un progrès, car la prison et l'amende devraient être infligées aux membres de syndicats qui les violeraient, tandis que jusqu'ici les infractions à la loi de la part des employeurs n'étaient frappées que des peines dérisoires et le plus souvent illusoire. Mais il ne faut pas oublier que les capitalistes disposent encore de beaucoup de moyens, que la loi n'atteint pas, pour garder leurs ouvriers dans l'état d'asservissement où ils se trouvent aujourd'hui. Il suffit de rappeler les listes noires, l'exclusion des grévistes de tous les établissements où ils ont l'habitude de travailler pour comprendre que la puissance des employeurs n'est que légèrement entamée par les dispositions de la nouvelle loi.

Cependant ce serait une injustice si on ne reconnaissait pas que le projet de loi présenté au Parlement a enrichi en principe le système de l'impunité des employeurs pour tous les actes arbitraires dont ils se rendent coupables vis-à-vis de leurs ouvriers et que, à ce point de vue, il ne peut qu'être favorable aux intérêts du prolétariat, malgré que dans la pratique les résultats qu'on en attend ne sauraient être que bien modestes.

FRANCE

La concentration du capital industriel.

La concentration du capital dans l'industrie et le commerce progresse en France aussi bien que dans tous les pays. En effet, le nombre des métiers à la main qui, en 1873, était encore de 328,000, tombe en 1885 à 140,000, tandis que le nombre des métiers à la mécanique est allé toujours en augmentant. Cependant les tissages et les filatures sont tombés dans ladite période de 5,464 à 4,434; la diminution a été ainsi de 24 0/0 environ.

Il en est de même pour l'industrie sucrière où le nombre des établissements qui était en 1894-95 de 486, descend en 1895-96 à 367, tandis que les chevaux-vapeur on les voit monter de 4,871 à 54,674 pour la période 1882-1894. La concentration du capital demeure ainsi un fait incontestable.

P
... toujours ne ne pas te laisser aveugler par les déclamations de la classe bourgeoise; c'est pourquoi nous te disons: Viens franchement au socialisme qui te donnera le bien-être et te permettra de vivre intégralement de ton travail. Car dans une société communiste tu profiteras de tous les avantages et de tous les perfectionnements; la terre qui t'appartient, à toi comme à tous, sera la source d'un véritable bonheur, en échange duquel tu ne seras tenu qu'à un minimum de travail qui ne sera rien en comparaison de celui que tu dois accomplir aujourd'hui!

—
—

Et quand tous vous vous serez élevés à la conception exacte de vos droits, prolétaires; quand tous vous vous dresserez devant la Bourgeoisie pour lui présenter vos réclamations, sachez que même devant une formidable clameur du nombre elle ne capitulera pas, retranchée qu'elle est derrière la légalité, cette forteresse qu'elle a tout entière bâtie; il faudra pour vaincre à jamais le capitalisme, supprimer par tous les moyens possibles cette légalité, et ce sera la Révolution. C'est pourquoi le Prolétariat, en apprenant à formuler ses droits, doit aussi se préparer à la Révolution.

Gaston CAGNIARD.